

Règlement Intérieur de la Cycle Académie 33

Pour permettre à tous de participer aux diverses activités dans les meilleures conditions possibles, il est essentiel d'avoir conscience que votre sécurité est sous la responsabilité des organisateurs. Il est donc obligatoire, pour ne pas vous mettre en danger ainsi que le groupe, de respecter les consignes et d'avoir un comportement irréprochable. Votre responsabilité reste engagée si vous ne respectez pas ces consignes. En cas de délit (vol, dégradation de lieux ou de matériel, violence verbale ou physique, sorties nocturne ...) ou manquement grave à ce règlement, le responsable du préjudice sera tenu de rembourser intégralement les dégâts occasionnés (assurance personnelle) et s'exposera à l'exclusion des activités proposées, voire à des poursuites. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'informer vos responsables légaux de tous agissement de ce type.

L'alcool et les cigarettes même électronique ainsi que l'usage de produit dopant sont interdites pendant le séjour.

Signature du responsable légal de l'enfant (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Fait à _____

Le _____

Signature :

Signature du responsable légal de l'académicien (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Fait à _____

Le _____

Signature :